



“Ensemble contre la corruption”



UNION EUROPEENNE



AMBASSADE DE FRANCE
À MADAGASCAR



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

FONDS COMMUN MULTI-BAILLEURS D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE DE MADAGASCAR

Projet: POUR UNE TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS DES AGENTS PUBLICS A MADAGASCAR (TRAP)

Contexte

La disponibilité pour le public d'une réglementation compréhensible sur la rémunération des agents publics fait partie des critères de transparence exigés par le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (Open Government Partnership - OGP). Ce projet augmentera les chances de Madagascar d'être sélectionné pour faire partie des pays membres de l'OGP. L'OGP vise également à améliorer l'inclusion de la société civile dans les instances de décisions publiques et ce projet contribuera à cet objectif. De plus, Le manque d'information sur la rémunération des agents publics favorise les rumeurs à travers la population et crée un manque de confiance de la population envers ses élus. Ce projet entend faire la lumière sur les textes législatifs régissant la rémunération des différents grades et catégories d'agents publics (les fonctionnaires, les parlementaires, les ministres, le Président de la République, les élus etc....), contribuera à informer les citoyens sur ce sujet et proposera des recommandations pour l'amélioration de la transparence.

Objectif global :

Le projet TRAP vise à accroître la transparence sur l'utilisation de l'argent public à Madagascar.

Réalisations:

- **Recherche juridique sur la rémunération des agents publics à Madagascar**
 - o Signature de convention de partenariat avec le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative, du Travail et des Lois Sociales (MFPRATLS) dans le but de faciliter la collecte de données auprès de ce Ministère



- Plus de 250 textes de lois recensés et compilés
- Entretiens avec différents responsables des Administrations concernées (Ministère des Finances et du Budget, Sénat, Primature, Assemblée Nationale etc....)
- **Production d'une grille comparative sur les rémunérations des agents publics à Madagascar**
 - Un fichier contenant les données chiffrées sur les rémunérations des agents publics selon leur catégorie, classification et corps d'appartenance est disponible
- **Organisation de deux (2) débats publics citoyens**

- **Un débat sur le thème « les enjeux du suivi de l'utilisation de l'argent public » réalisé à la faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie de l'Université d'Antananarivo**



- **Un débat sur le thème « la rémunération des élus et leur devoir de redevabilité » réalisé au sein du Conseil de Développement d'Andohatapenaka (CDA).**

- **Production d'un rapport de présentation des résultats des recherches(*)**

(*) En progression

Défis :

Les défis qui attendent TIIM est l'implication effective des différentes parties prenantes afin d'obtenir des données fiables et à jour sur les rémunérations des agents publics. Des plaidoyers seront effectués auprès du pouvoir législatif afin de promouvoir la transparence sur le sujet.

Financement :

Il s'agit d'un projet financé par le « Fonds commun multi-bailleurs d'appui à la société civile à Madagascar », pour une durée de six (06) mois, du 15/12/2016 au 30/06/2017 avec un montant de 74.453.929,47 Ariary.

